



Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (TASPAAT)

Fiche-conseil : Fonction de recherche de décisions du TASPAAT

Fiche-conseil : Fonction de recherche de décisions du TASPAAT

Toutes les décisions du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (Tribunal ou TASPAAT) sont accessibles à partir de la page [Recherche de décisions du TASPAAT](#). Il y a présentement plus de 86 000 décisions, et ce nombre ne cesse d'augmenter.

La fonction de recherche de décisions du TASPAAT permet d'effectuer des recherches à partir d'un ou de plusieurs critères grâce aux outils de recherche indiqués ci-dessous. Cette fiche-conseil vous aidera à optimiser l'utilisation de ces outils de recherche.

Recherche par numéro de décision

Si vous connaissez le numéro de la décision que vous voulez trouver, vous pouvez l'entrer dans le champ « Numéro de décision ». Le numéro de certaines décisions se termine par une lettre, notamment ceux des décisions provisoires (I) et des décisions de réexamen (R). Dans l'exemple ci-dessous, en recherchant le numéro 2510/17, vous obtiendriez toutes les décisions portant ce numéro, y compris toute décision provisoire et de réexamen relative à l'appel en question.

Recherche de décisions du TASPAAT

Numéro de décision :

Période de publication : au :

Mots clés structurés :

Recherche par période

Vous pouvez chercher une décision en fonction de sa date de publication au moyen du champ « Période de publication ». Pour ce faire, sélectionnez les dates désirées à l'aide des listes déroulantes. Il est à noter que les décisions les plus anciennes remontent à 1986 et que, si vous n'en précisez aucune, la date de fin de la période sera automatiquement celle du jour de votre recherche. Dans l'exemple qui suit, vous obtiendriez toutes les décisions rendues entre le 15 janvier 2020 et le 15 février 2020.

Recherche de décisions du TASPAAT

Numéro de décision :

Période de publication : au :

Mots clés structurés :

Recherche par mot clé structuré

Les mots clés structurés sont des termes ou des expressions que les conseillers juridiques de la présidente attribuent aux décisions du TASPAAT pour en décrire le sujet.

Pour trouver le mot clé structuré qui décrit le mieux votre sujet de recherche, cliquez sur « Trouver des mots clés » au coin inférieur droit de la page Recherche de décisions pour ouvrir la page Répertoire de mots clés.

1. Saisissez le ou les termes décrivant votre sujet de recherche, puis cliquez sur « Recherche » pour obtenir une liste des mots clés comprenant ces termes.
2. Choisissez le mot clé qui correspond le mieux à votre sujet de recherche. Si aucun mot clé n'apparaît, essayez d'autres termes pouvant décrire votre sujet de recherche.
3. Cliquez sur « Ajouter à la recherche ».
4. Le mot clé choisi apparaîtra dans le champ « Mots clés sélectionnés ».
5. Cliquez sur « Recherche de décisions ».

The screenshot shows the 'Répertoire de mots clés' interface. At the top, there is a search bar with the text 'stationnement' and a dropdown menu set to 'Tous les mots (y cc)'. Below the search bar is a 'Recherche' button. The main area displays a list of structured keywords under the heading 'Mots clés structurés :'. The list includes: 'Au cours de l'emploi (terrains de stationnement)', 'Directives et lignes directrices de la Commission (terrains de stationnement)', 'Directives et lignes directrices de la Commission (terrains de stationnement) (validi', 'Du fait de l'emploi (terrains de stationnement)', and 'Préposé de terrain de stationnement'. Below the list is an 'Ajouter à la recherche' button. At the bottom, there is a 'Mots clés sélectionnés :' field containing 'Du fait de l'emploi (terrains de stationnement)'. Below this field are two buttons: 'Supprimer le mot clé' and 'Supprimer tous les mots clés'. At the very bottom is a 'Recherche de décisions' button.

1 stationnement

Tous les mots (y cc)

Recherche

Mots clés structurés :

- Au cours de l'emploi (terrains de stationnement)
- Directives et lignes directrices de la Commission (terrains de stationnement)
- Directives et lignes directrices de la Commission (terrains de stationnement) (validi
- 2** Du fait de l'emploi (terrains de stationnement)
- Préposé de terrain de stationnement

3 Ajouter à la recherche

Mots clés sélectionnés :

4 Du fait de l'emploi (terrains de stationnement)

Supprimer le mot clé Supprimer tous les mots clés

5 Recherche de décisions

Cliquez sur « Recherche de décisions » pour retourner à la page Recherche de décisions. Le mot clé sélectionné se trouvera dans le champ « Mots clés structurés ».

Recherche de décisions du TASPAAT

Numéro de décision :

Période de publication : au :

Mots clés structurés :

- Du fait de l'emploi (terrains de stationnement)

 N'importe quel mo

Si vous connaissez déjà un mot clé, notamment après l'avoir vu au-dessus du résumé d'une autre décision, vous pouvez le saisir directement dans le champ « Mots clés structurés ». Les résultats de recherche seront moins précis que si vous ajoutez le mot clé exact au moyen du répertoire.

Recherche de décisions du TASPAAT

Numéro de décision :

Période de publication : au :

Mots clés structurés : Tous les mots (y cc)

Recherche par termes figurant dans le résumé

Environ 40 % des décisions du TASPAAT sont résumées par les conseillers juridiques de la présidente. Les résumés contiennent normalement les faits essentiels examinés et les questions réglées dans la décision.

Le champ « Termes figurant dans le résumé » permet de chercher dans le contenu des résumés plutôt que dans le texte intégral des décisions. Vous pouvez y entrer des faits et des concepts juridiques. L'exemple ci-dessous illustre une recherche au moyen du mot clé structuré « Du fait de l'emploi (terrains de stationnement) », combinée à la recherche du terme « motocyclette » dans les résumés de décision.

Recherche de décisions du TASPAAT

Numéro de décision :

Période de publication : au :

Mots clés structurés :

- Du fait de l'emploi (terrains de stationnement)

 N'importe quel mo

Termes figurant dans le résumé : Tous les mots (y cc)

Cette recherche combinée produirait une liste de décisions concernant des lésions subies dans des terrains de stationnement et faisant intervenir des motocyclettes.

Recherche par décideur

Pour trouver les décisions rendues par un décideur particulier, vous pouvez entrer le prénom ou le nom de famille du vice-président ou du membre dans le champ « Décideur ». Vérifiez bien l'orthographe des noms pour vous assurer d'obtenir des résultats.

Recherche de décisions du TASPAAAT			
Numéro de décision :	<input type="text"/>		
Période de publication :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	au : <input type="text"/>
Mots clés structurés :	<input type="text"/>	Tous les mots (y cc) ▼	
Termes figurant dans le résumé :	<input type="text"/>	Tous les mots (y cc) ▼	
Décideur (Prénom / Nom de famille) :	<input type="text" value="A"/>	<input type="text" value="Patterson"/>	N'importe quelle fc ▼

Recherche par renvoi — Politique de la CSPAAT

Pour trouver les décisions faisant mention d'une politique particulière de la CSPAAT, saisissez le numéro de la politique de la CSPAAT dans le champ « Renvois ». Dans l'exemple ci-dessous, vous obtiendriez les décisions qui font référence au document n° 15-03-04 du MPO.

Termes figurant dans le résumé :	<input type="text"/>	Tous les mots (y cc) ▼	
Décideur (Prénom / Nom de famille) :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	N'importe quelle fc ▼
Renvois ▼	<input type="text" value="15-03-04"/>	Tous les mots (y cc) ▼	

Recherche par renvoi — Décision citée

Pour faire le suivi d'une décision du TASPAAAT ou pour trouver les décisions faisant mention d'une décision précédente du TASPAAAT, utilisez le champ « Renvois ». Dans l'exemple ci-dessous, vous obtiendriez les décisions faisant mention de la *décision n° 1177/16*.

Décideur (Prénom / Nom de famille) :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	N'importe quelle fc ▼
Renvois ▼	<input type="text" value="1177/16"/>	Tous les mots (y cc) ▼	

Recherche par renvoi — Disposition de la Loi

Pour trouver les décisions traitant d'une disposition spécifique, sélectionnez « Disposition de la Loi » dans la liste déroulante « Renvois ». Entrez « WSIA » pour les dispositions de la *Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail* ou « WCA » pour les dispositions de la *Loi sur les accidents du travail*, suivi du numéro de la disposition. Dans l'exemple ci-dessous, vous obtiendriez les décisions traitant de l'article 31 de la *Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail*.

Disposition de la Loi ▼ WSIA 31 Tous les mots (y cc) ▼

Filtres : Décisions dignes d'attention seulement
 Décisions résumées seulement

Recherche par décisions dignes d'attention

Vous pouvez utiliser les filtres pour restreindre vos résultats de recherche aux décisions qui ont été désignées « dignes d'attention » par le Tribunal. Ces décisions, qui sont aussi publiées sur le site Web du TASPAAT, concernent souvent des questions juridiques nouvelles ou importantes. Dans l'exemple ci-dessous, vous obtiendriez les décisions dignes d'attention traitant d'accidents survenus dans un terrain de stationnement.

Mots clés structurés : • Du fait de l'emploi (terrains de stationnement) N'importe quel mo ▼

Termes figurant dans le résumé : Tous les mots (y cc) ▼

Décideur (Prénom / Nom de famille) : N'importe quelle fc ▼

Renvois : Tous les mots (y cc) ▼

Filtres : Décisions dignes d'attention seulement
 Décisions résumées seulement

Autres ressources

Les décisions du TASPAAT sont aussi accessibles sur le [site Web de CanLII](#). Pour vous aider à trouver nos décisions sur CanLII, consultez la [Fiche-conseil : Recherche de décisions du TASPAAT sur CanLII](#).

Si vous avez de la difficulté dans vos recherches, les bibliothécaires de la Bibliothèque des tribunaux du travail de l'Ontario (BTTO) peuvent vous aider gratuitement. Pour obtenir de l'aide à la recherche, envoyez vos questions à la BTTO à owtl@wst.gov.on.ca.